Château-Thierry (02) : le futur plateau multisports municipal sera doté d'une salle de prière musulmane

04/04/2018 à 11h26

À la recherche d'un terrain pour déménager ses locaux, l'association Salam souhaitait se porter acquéreur d'une partie de l'ancien plateau sportif, situé tout près de la passerelle piétonne. Un plateau utilisé de façon très occasionnelle selon la municipalité. Lors de conseil, les élus ont donc dû se prononcer sur cette division cadastrale : d'un côté un plateau multisports destiné aux jeunes et familles ; et de l'autre la construction d'un lieu de culte.

(…) La représentation du futur bâtiment, appelé salle de prière, a été projetée dans la salle du conseil. Sébastien Eugène a commenté : *« Ce bâtiment n'aura pas de signes religieux visibles de l'extérieur, ni de minaret. »*Autrement dit, le maire précise qu'il ne s'agit pas d'une mosquée, tout en envisageant aussi que ce terme sera privilégié par certains opposants. Financièrement, les chiffres sont les suivants : les deux parcelles vendues à l'association Salam représentent 2 889 m 2, le service des Domaines a fixé la valeur de ces parcelles à 57 € le m 2, soit 164.673 €.Sur cette délibération, le conseiller municipal Fabrice Frère (ex-majorité municipale), lui, s'est montré très critique, regrettant qu'une salle de prière musulmane soit cantonnée à la périphérie de la ville. Quant au communiste Christian Copin, il en a déduit : « *Vous favorisez une association religieuse. »*
Jacques Krabal a aussi livré son opinion : *« Cela fera une plus value pour le quartier. »*

La délibération a été approuvée, mais Christian Copin a voté

contre. Ce dernier précisait d'ailleurs ce samedi qu'il n'était pas opposé à cette salle de prière, mais avait voté contre, avant tout, à propos de la méthode choisie par la municipalité. Et il y eut d'autre part quatre abstentions, Fabrice Frère et trois conseillers de la majorité, ce qui prouve la lourdeur du sujet dans les consciences.

www.lunion.fr

(Merci à Mimi)